



Recommandations du Réseau d'aide aux personnes
seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) pour le
budget du Québec 2022

**Mémoire présenté au ministre des Finances
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022-2023**

Février 2022

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) est le regroupement montréalais en itinérance et la plus importante concertation régionale en itinérance au Québec. Depuis 1974, il défend les droits des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Il regroupe 110 organismes communautaires qui travaillent auprès de ces populations : ressources d'hébergement, centres de jour et de soir, logements sociaux avec soutien communautaire; ressources actives en travail de rue et de milieu, en santé mentale, en réduction des méfaits, en insertion socioprofessionnelle ou en aide alimentaire. Son action s'appuie sur une équipe de travail ainsi qu'un conseil d'administration engagé et est alimentée, de façon continue, des expériences et réflexions de ses membres.

Le RAPSIM intervient sur les facteurs sociaux qui mènent à l'itinérance, incluant l'accès au logement, la lutte à la pauvreté, la défense du droit de cité, et l'accès aux soins de santé sans discrimination. Son action s'inscrit dans la lignée de la Politique nationale de lutte à l'itinérance adoptée par le gouvernement du Québec en 2014¹. Celle-ci reconnaît que l'itinérance constitue un déni de droits et qu'il est nécessaire d'agir sur plusieurs axes tant pour prévenir que pour réduire l'itinérance.

¹ Gouvernement du Québec, « Ensemble pour prévenir la rue et en sortir: Politique nationale de lutte à l'itinérance », 2014, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

Table des matières

Introduction	5
Un contexte qui favorise la pauvreté et la détresse	6
Crise du logement	6
Augmentation de la pauvreté	8
Le milieu communautaire en crise	10
Les différentes réalités de l’itinérance	13
Premières Nations et Inuits	13
Femmes	14
Une offre réduite de lits d’hébergement d’urgence permanents à Montréal	15
Jeunes	15
Personnes LGBTQ+	16
Personnes qui consomment, personnes âgées et aux prises avec des problématiques de santé mentale	17
Secteurs éloignés du centre-ville	18
Nos recommandations	20
Références	21
Annexe 1 - Les 110 membres du RAPSIM	24

Introduction

L'itinérance ne se limite pas aux personnes que l'on voit dans la rue. Elle recouvre une diversité de réalités visibles et moins visibles. Les personnes peuvent être contraintes de demeurer dans des logements insalubres ou non sécuritaires pour éviter la rue, ou encore loger temporairement chez des connaissances. L'itinérance a de multiples visages : on y retrouve des hommes, mais aussi de plus en plus de femmes, des jeunes et des personnes âgées. Les Autochtones y sont surreprésentés·es, et on dénombre de plus en plus de personnes issues de l'immigration. L'itinérance déborde au-delà des quartiers centraux, étant présente dans différents quartiers de Montréal.

Après deux ans de pandémie, le constat au RAPSIM est unanime: il y a une augmentation de la fréquentation des ressources en itinérance à Montréal et une complexification des interventions auprès des personnes qui cherchent à en bénéficier. En matière de soins de santé, les personnes en situation d'itinérance naviguent dans un système mal adapté, qui peine à répondre à leurs besoins. Les enjeux qu'elles vivent sont de plus en plus complexes et nécessitent une adaptation constante de la part des intervenants·es sur le terrain. Comme pour les autres secteurs de la santé et les services sociaux, les organismes en itinérance à Montréal sont à bout de souffle. Les besoins augmentent constamment et le financement à la mission alloué par le gouvernement ne suffit pas.

En portant par ce mémoire la voix de nos 110 membres œuvrant en itinérance à Montréal, nous souhaitons exposer au ministre des Finances certaines des difficultés vécues quotidiennement par les organismes et par les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être et lui proposer des recommandations qui aideraient concrètement à pallier aux enjeux énoncés. Avec des investissements appropriés et justes du gouvernement du Québec, le secteur de l'itinérance pourra développer davantage de réponses adaptées aux complexes réalités de l'itinérance à Montréal.

« L'État et les pouvoirs publics ont le devoir de mettre en place des conditions visant à prévenir et à contrer l'itinérance, notamment en s'attaquant aux inégalités économiques et sociales. Mais, il y a plus : la diversité et la multiplicité des situations d'exclusion demandent des actions intégrées et concertées. Elles nécessitent également la mobilisation des milieux concernés et de l'ensemble de nos collectivités afin d'assurer la cohérence, la continuité et l'intensité des actions entreprises [...] »²

- *Politique nationale de lutte à l'itinérance, gouvernement du Québec*

² Gouvernement du Québec, « Ensemble pour prévenir la rue et en sortir: Politique nationale de lutte à l'itinérance », 2014, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf> à la page 32

Un contexte qui favorise la pauvreté et la détresse

L'itinérance se vit de différentes manières et se décline en une diversité de visages. Chaque population en situation d'itinérance a ses particularités et exige une attention spécifique et des réponses adaptées. Le prochain budget doit appliquer une analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) et prévoir les moyens financiers pour que les groupes communautaires en itinérance puissent développer un écosystème de ressources plus complet, permettant de prévenir et réduire l'itinérance. Le contexte de crise du logement, de pénurie de main-d'œuvre, de manque de places dans les ressources d'urgence et d'augmentation de la pauvreté doit être pris en compte dans la rédaction du budget.

Crise du logement

Sous fond de pandémie et de crise du logement, la dernière année a exposé l'ampleur de la problématique de l'itinérance à Montréal et les besoins urgents en matière de logements adéquats et réellement abordables. Les prix des logements s'envolent: le prix du loyer moyen a augmenté de 8% cette année à Montréal, alors que le taux d'inoccupation des logements a presque doublé, passant de 1,5% à 2,7%³. Le contexte rend la recherche de logement particulièrement difficile pour les personnes en situation de pauvreté, qui disposent de budgets limités pour se loger.

Pour atténuer la crise du logement qui déferle actuellement sur la métropole, le gouvernement doit **investir dans le logement social**. Contrairement aux logements sur le marché privé qui sont orientés vers le profit, le logement social est une propriété collective avec une mission sociale, sans but lucratif. Il diffère entre autres du logement abordable par ses loyers à des prix réellement accessibles aux personnes à faible revenu, profitant avec les années à des générations de québécois·es. Investir dans le logement social est donc un choix pérenne pour la société et qui fait ses preuves au Québec depuis maintenant 25 ans. Les logements sociaux permettent à des personnes en situation de pauvreté d'avoir un toit, agissant autant pour éviter que de nouvelles personnes se retrouvent à la rue que pour permettre à d'autres d'en sortir de façon durable.

Le logement social répond à des besoins réels pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être:

- réalisation du droit au logement
- sens de la collectivité, occasions de prendre part à de réels milieux de vie
- accès à des services
- accès à du soutien communautaire

³ Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ) « Les loyers explosent: Enquête sur le prix des logements à louer au Québec », 2021, <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Les-loyers-explosent.pdf> à la page 3.

Malgré les avantages du logement social et ignorant le fait qu’il y ait présentement à Montréal 23 360 ménages en attente d’un logement subventionné⁴, le gouvernement du Québec n’a pas accordé de financement pour la construction de logements sociaux depuis une dizaine d’années. Pourtant, la Coalition Avenir Québec avait promis lors de sa campagne en 2018⁵ de financer au minimum les 15 000 logements sociaux qui étaient déjà programmés dans AccèsLogis. Il en reste encore 7000 à construire. Nous recommandons donc de **réaliser rapidement ces 7000 logements sociaux programmés dans AccèsLogis qui ne sont pas encore construits** ainsi que la poursuite du programme AccèsLogis et le **financement d’une nouvelle programmation d’au minimum 10 000 logements sociaux par année.**

Se détournant de son engagement et délaissant jusqu’à maintenant entièrement le développement de nouveaux logements sociaux, le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation a plutôt dévoilé en février 2022 un nouveau programme pour financer la construction de logements abordables via des subventions pour lesquelles les secteurs privé et communautaire seront en compétition, le Programme d’habitation abordable Québec (PHAQ)⁶. Nous nous inquiétons quant au fait que ce financement public engrange du profit pour le secteur privé sans avoir de retombées positives pour les personnes en situation de pauvreté.

En plus du tournant vers la privatisation de l’aide au logement amorcé par ce nouveau programme, aucune aide au loyer ou financement pour du soutien communautaire n’y ont été annoncés. Pourtant, le **soutien communautaire en logement social** est reconnu comme une pratique d’intervention centrale tant dans la Politique nationale de lutte à l’itinérance⁷ que dans le Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social⁸. Pour les projets de logements sociaux destinés aux personnes en situation d’itinérance (AccèsLogis volet 3), ce soutien est même exigé. Pour le milieu communautaire en itinérance, ce nouveau programme est un recul important dans la possibilité de développer des projets et surtout dans la formulation de réponses adaptées aux réalités des personnes en situation d’itinérance ou à risque de le devenir. Il faut une variété d’options pour ces derniers, qui ont des besoins multiples et diversifiés.

En effet, l’itinérance ne se termine pas par la simple prise de possession d’un logement, il y a souvent tout un parcours à faire par la suite, c’est pourquoi la pratique de soutien communautaire

⁴ L’OMHM en chiffres, <https://www.omhm.qc.ca/fr/a-propos-de-nous/lomhm-en-chiffres>

⁵ Les Affaires, « Le logement social, une promesse négligée de la CAQ », janvier 2021, <https://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/general/le-logement-social-une-promesse-negligee-de-la-caq/622459>

⁶ Société d’habitation Québec, « Programme d’habitation abordable Québec », 2022, http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme_dhabitation_abordable_quebec.html

⁷ Gouvernement du Québec, « Ensemble pour prévenir la rue et en sortir: Politique nationale de lutte à l’itinérance », 2014, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

⁸ « Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social », 2007, <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/centredoc/NS19808.pdf>

en logement social est si importante. Le soutien communautaire en logement social offert par les organismes communautaires est essentiel pour le maintien en logement des personnes à risque d’itinérance et cette pratique est largement sous-financée. Plus qu’un simple logement accessible financièrement, les logements qui incluent du soutien communautaire sont de véritables milieux de vie adaptés aux personnes qui en ont besoin et permettent aux organismes de maintenir un lien et de créer une communauté avec les personnes vulnérables. Le financement de logements sociaux doit donc obligatoirement être accompagné de financement pour le soutien communautaire. Nous réitérons notre demande⁹ d’investir **10 millions \$ annuellement pour le financement du soutien communautaire en logement social à Montréal et 30 millions pour l’ensemble du Québec.**

Le Programme d’habitation abordable Québec ne convient pas du tout aux personnes en situation de pauvreté ni aux personnes en situation d’itinérance ou à risque de l’être, et il est difficile d’imaginer comment il pourra améliorer l’accès au logement pour ces populations. Il est de la responsabilité du gouvernement québécois de s’assurer que le droit au logement soit respecté pour tous·tes et d’offrir une diversité d’options répondant aux différents besoins de la population: logements privés réellement abordables, logements sociaux transitoires, permanents, avec soutien communautaire, maisons de chambres socialisées, maisons de chambres privées.

Augmentation de la pauvreté

L’augmentation du coût de la vie, la stagnation du salaire minimum et des prestations d’aide gouvernementale et les impacts de la pandémie de COVID-19 ont fait en sorte que la pauvreté n’a fait qu’augmenter à Montréal dans les dernières années. Dans le cadre de son prochain budget, le ministre des Finances peut directement agir sur la situation et mettre en place des mesures structurantes visant à atténuer les effets de la pandémie pour les plus défavorisés tout en augmentant leurs revenus, leur permettant d’avoir une chance de se sortir de la pauvreté de manière pérenne.

L’augmentation du coût de la vie frappe durement les personnes seules et celles en situation de pauvreté. Selon Statistiques Canada, l’Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 4,7 % entre octobre 2020 et octobre 2021, hausse la plus marquée depuis février 2003¹⁰. Un exemple concret de la hausse du coût de la vie se situe dans les prix des aliments: le prix du bœuf a augmenté de 14% et celui de la viande de 9,9%. Concrètement, la hausse des prix des aliments a des impacts directs sur les personnes qui ont un faible revenu et qui peinent déjà à couvrir leurs besoins de base, pour qui la première dépense à couper pour arriver à la fin du mois est bien souvent la nourriture. Il y a d’ailleurs de plus en plus de personnes et de ménages qui peinent à se nourrir

⁹ RAPSIM, « La campagne 4 murs ce n’est pas assez est de retour », communiqué, janvier 2020, <https://rapsim.org/2020/02/03/la-campagne-4-murs-ce-nest-pas-assez-est-de-retour/>

¹⁰ Statistiques Canada, « Indice des prix à la consommation, octobre 2021 », novembre 2021, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/211117/dq211117a-fra.htm>

convenablement, avec une hausse de 22% des demandes mensuelles d'aide alimentaire au Québec entre 2019 et 2021¹¹.

À Montréal, 36,2% des personnes demandant de l'aide alimentaire vivent seules, et 41,5% bénéficient de l'aide sociale¹².

Face à ce constat alarmant, le gouvernement a réagi en annonçant une mesure d'aide exceptionnelle pour pallier le coût de la vie, sous la forme d'un versement unique de 200 à 275\$ par personne en janvier 2022. Cette mesure ponctuelle est nettement insuffisante pour les personnes en situation de pauvreté, qui auraient plutôt besoin de mesures structurelles pour réellement améliorer leur condition. Nous appuyons trois revendications afin de réduire la pauvreté au Québec et ainsi agir en amont de l'itinérance.

D'abord, une **hausse du salaire minimum** est nécessaire pour que les personnes qui travaillent soient capables de couvrir leurs besoins de base. Selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), il faudrait qu'une personne travaillant 35 heures par semaine ait au minimum un salaire de 18\$/heure pour pouvoir espérer sortir de la pauvreté¹³. Un salaire en deçà de ce montant ne permet pas aux personnes seules ou aux ménages de pouvoir espérer sortir de la pauvreté et vivre dignement. Pourtant, la hausse du salaire minimum pour 2022 est prévue être d'un maigre 0,75\$, passant de 13,50\$ à 14,25\$. En maintenant le salaire minimum à un taux horaire aussi bas, le gouvernement choisit de laisser tomber les ménages les plus défavorisés qui, même en travaillant à temps plein, ne parviendront pas à sortir de la pauvreté. Nous recommandons de suivre la proposition de la nouvelle Coalition Minimum18 composée de nombreux regroupements et syndicats et d'**augmenter le salaire minimum au Québec à 18\$/h** et ce, dès le prochain budget¹⁴.

Ensuite, nous appuyons la déclaration du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et réclamons un **élargissement du programme Revenu de base**¹⁵. En 2017, le gouvernement libéral avait annoncé la mise en place d'un programme de Revenu de base pour 2023 qui s'ajouterait à l'aide sociale et permettrait à une partie des personnes assistées sociales de couvrir leurs besoins essentiels. Par contre, la très grande majorité des personnes en situation de pauvreté au Québec verraient leur situation inchangée. Nous demandons que lors de sa mise en

¹¹ Les banques alimentaires du Québec, « Bilan-Faim Québec 2021 », 2021, https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/10/BAQ_BilanFaim_2021_Final.pdf à la page 4

¹² Ibid. à la page 20

¹³ Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, « Le revenu viable 2021: pour une sortie de pandémie sans pauvreté », avril 2021, <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2021-pour-sortie-pandemie-sans-pauvrete/>

¹⁴ Collectif pour un Québec sans pauvreté, « Communiqué conjoint : Lancement de la campagne Minimum 18\$ », décembre 2021, <https://www.pauvrete.qc.ca/minimum18-lancement/>

¹⁵ Front commun des personnes assistées sociales du Québec, « Déclaration: Le Programme de Revenu de base, un minimum pour sortir de la pauvreté! », <http://fcpasq.qc.ca/declaration/>

place, ce programme soit élargi à l'ensemble des personnes qui n'ont pas les moyens de couvrir leurs besoins essentiels, définis par la Mesure du panier de consommation (MPC).

Enfin, une **augmentation des prestations d'aide sociale** est indispensable pour que des centaines de milliers de québécois·es puissent au minimum couvrir leurs besoins de base. Au Québec, une personne sur dix ne répond pas à ses besoins de base alors que pour les personnes seules, on parle plutôt d'une personne sur cinq. Les prestations de base de l'aide sociale seront en 2022 de 726\$ par mois. Considérant qu'à Montréal, le loyer moyen d'un studio est de 873\$ par mois¹⁶, il apparaît évident que les 726\$ de prestations de base sont insuffisants pour payer un logement tout en répondant à ses besoins de base, sans parler d'une réelle sortie de pauvreté. Nous recommandons au ministre des Finances d'augmenter immédiatement les prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent au minimum les besoins de base.

La pauvreté a des impacts sur la stabilité résidentielle, sur la santé mentale et physique, sur la mobilité, sur l'accès à l'éducation, et bien plus. Elle affecte de façon disproportionnée les femmes, les personnes autochtones, les personnes racisées, les personnes immigrantes, les personnes seules.

En favorisant les trois mesures présentées ci-dessus, le gouvernement du Québec ferait suite aux objectifs qu'il s'est lui-même donnés dans son Plan d'action interministériel en itinérance (PAII), où la prévention est l'un de ses axes principaux d'intervention¹⁷. La réduction des inégalités par l'augmentation des revenus des personnes en situation de pauvreté est une première étape vers la prévention de l'itinérance.

Le milieu communautaire en crise

Au Québec, le mouvement communautaire constitue aujourd'hui l'une des formes de participation citoyenne la plus importante, la mieux organisée et la plus engagée envers la justice sociale de la province. Les organismes d'action communautaire autonome sont quotidiennement en contact avec les personnes qui utilisent leurs services et sont à l'écoute de leurs besoins, les accompagnant dans leur parcours tout en leur donnant le plus de pouvoir possible. Ouvrant dans une grande variété de secteurs, les organismes ont chacun des besoins, des manières de fonctionner et des revendications qui leur sont propres. Malgré l'impressionnant travail accompli chaque jour, les secteurs communautaires en santé et des services sociaux doivent composer avec des

¹⁶ Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec « Les loyers explosent: enquête sur le prix des logements à louer au Québec », 2021, <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Les-loyers-explosent.pdf> à la page 4.

¹⁷ Gouvernement du Québec, « Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 », 2021, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-846-01W.pdf> à la page 17.

infrastructures inadéquates, la difficulté à recruter et à offrir des conditions salariales compétitives et un sous-financement sévère, le tout combiné aux difficultés qu'a amené la pandémie.

Dans le domaine de l'itinérance à Montréal, ce sont sans contredit les organismes communautaires qui sont les mieux placés pour connaître les besoins des personnes qu'ils desservent ainsi que les solutions à mettre en place pour répondre à ces besoins. Les organismes sont des lieux développés par et pour les communautés, et la reconnaissance de leur expertise et de leur autonomie doit être respectée. Tous les ministères doivent agir en ce sens, tant dans leurs pratiques que dans le développement de nouveaux programmes. Nous appelons donc en premier lieu à une **reconnaissance de l'autonomie des organismes** lors de la rédaction du budget par le ministère des Finances ainsi que des politiques qui iront dans ce sens. La reconnaissance des organismes communautaires est nécessaire, non seulement dans un contexte de délestage ou parce que l'État est en crise et manque de ressources, mais dans une culture de collaboration égalitaire, qui reconnaît l'expertise des groupes sur le terrain¹⁸.

Malgré le fait que les organismes en action communautaire autonome soient indispensables à la société, ils se retrouvent constamment sous-financés et peinent à accomplir leur mission. Le sous-financement à la mission pousse les organismes à devoir financer leurs services dans des appels à projets non récurrents, mettant en péril l'expertise des groupes de répondre adéquatement aux besoins des usagers·ères et posant des enjeux de rétention de main-d'œuvre. En itinérance à Montréal, les mesures hivernales en sont un bon exemple: chaque année, l'incertitude des financements menace la réalisation des haltes chaleur et des refuges temporaires, avec des conséquences désastreuses pour les personnes en situation d'itinérance. Pour pouvoir garder la main-d'œuvre à long terme, pour que les services soient correctement financés et pour assurer une prévisibilité et une marge de manœuvre, les organismes ont besoin d'une **augmentation du financement à la mission**, récurrente et à la hauteur réelle des besoins.

À Montréal, la moitié des groupes du domaine de la santé et des services sociaux soutenus reçoivent moins de 160 000\$ de financement annuel, couvrant à peine les frais pour un local et deux maigres salaires. **Un groupe sur cinq reçoit moins de 100 000\$¹⁹**. Ces montants sont nettement insuffisants pour que les organismes mènent à bien leurs activités. Nous appuyons la demande du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) **d'investir une somme de 100 millions \$ supplémentaire annuellement dans le PSOC pour les**

¹⁸ RAPSIM, « Nous ne sommes pas tous égaux devant la crise ! Mémoire déposé dans le cadre des Consultations concernant les effets de la pandémie sur la santé mentale », 2021, <http://rapsim.org/wp-content/uploads/2021/02/cons.msss-rapsim2021-ver1.pdf> à la page 15

¹⁹ Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, « 100 millions \$ de plus pour les organismes communautaires de Montréal en santé et services sociaux (PSOC) : UN INCONTOURNABLE », 2022, <https://riocm.org/wp-content/uploads/2022/02/2022-memoire-prebudgetaire-RIOCM.pdf>

organismes montréalais²⁰. Interlocuteurs incontournables pour relayer les enjeux vécus par les personnes en situation d’itinérance, les organismes communautaires méritent d’être respectés dans leur autonomie et devraient être financés à la hauteur de leurs besoins.

« Il manque de place dans les ressources en hébergement. Comment se fait-il que nous débordions et que nous devons ouvrir des places humanitaires par froid extrême ...sans compter toutes les personnes que nous devons refuser par jour. Tout cela sans jamais plus de financement. »

- Un organisme en hébergement de Montréal

²⁰ Radio-Canada « « On est épuisés, on est en colère » : le milieu communautaire interpelle Québec », 2022, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1860337/financement-sante-services-organismes-communautaires-montreal>

Les différentes réalités de l’itinérance

Parmi la population itinérante se trouvent des personnes avec une diversité de profils et trajectoires, nécessitant des réponses adaptées à leurs besoins particuliers. Une approche globale et communautaire permet de mieux comprendre les besoins différenciés pour offrir une variété de réponses complémentaires. En utilisant l’approche globale, nous pouvons prendre en considération à la fois les différents profils des personnes en situation d’itinérance, mais aussi les différentes manières de les accompagner, que ce soit à travers une offre diversifiée de lieux d’hébergement ou encore par le développement de ressources complémentaires à celles traditionnellement mises en place.

Premières Nations et Inuits

Les conséquences des discriminations historiques combinées au racisme systémique, les inégalités économiques et sociales ainsi que les préjugés qui perdurent à ce jour rendent les populations autochtones particulièrement vulnérables à l’itinérance. À Montréal, les autochtones sont disproportionnellement représentés dans le milieu de l’itinérance: alors qu’ils composent 0,6% de la population, ils comptent pour 10% de la population itinérante²¹.

Pour plusieurs personnes autochtones en situation d’itinérance, les ressources généralistes ne répondent simplement pas à leurs besoins. Que ce soit en raison de l’héritage et du caractère encore religieux de certaines ressources ou par la discrimination vécue, dont plusieurs ont témoigné, de nombreuses personnes font le choix de ne pas fréquenter ces espaces. Sans alternative appropriée, elles risquent d’autant plus de devoir rester à l’extérieur, avec les conséquences que nous connaissons. En 2019, c’est plus de 14 personnes qui sont décédées autour du Square Cabot, un lieu majoritairement fréquenté par des personnes autochtones²².

Le ministre des Finances doit prendre en considération les besoins spécifiques des populations autochtones en situation d’itinérance à Montréal lors de l’attribution de fonds et de la mise en place de programmes. **Les services d’hébergement culturellement adaptés doivent être adéquatement financés, et il est important de travailler pour que les services de santé et de services sociaux soient plus accessibles, notamment au niveau de la langue et de l’accueil sans discrimination.**

²¹ RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal, « Analyse des données de recherche, des écarts et recommandations Pour informer le développement d’une stratégie pour la sécurité, le bien-être et l’appartenance des personnes autochtones en situation d’itinérance (ou à risque de l’être) à Tiohtià:ke / Région du Grand Montréal », 2020, à la page 4.

²² Radio-Canada, « L’errance mortelle des Autochtones au square Cabot », 2019, <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1323552/autochtones-square-cabot-itinerance-inuit-morts>.

Femmes

Le manque de services non-mixtes et à haut seuil d'inclusion était déjà bien présent avant la pandémie, quand en 2019 à elles seules 7 ressources en itinérance des femmes à Montréal ont compilé plus de 35 000 refus par manque de places²³. La situation n'a fait que s'accroître avec les années. Les femmes en situation d'itinérance méritent d'avoir accès à des installations qui offrent de la dignité, où elles peuvent compter sur la présence et l'accompagnement d'intervenants·es, dans le respect de leurs droits et de leur rythme.

« Nous avons refusé plus de 150 demandes d'hébergement de femmes en difficulté au cours des derniers jours. Nous ne savons plus où référer les femmes qui terminent un séjour chez nous. »

- un organisme d'hébergement d'urgence pour femmes à Montréal

Bien que les hébergements d'urgence mixtes accueillent les femmes, plusieurs évitent à tout prix ces endroits parce qu'ils leur sont hostiles (présence de leur agresseur, risque de vivre de la violence physique et sexuelle, etc.) et ont souvent des restrictions qui les rendent complètement inadaptés à leurs besoins. L'urgence de financer adéquatement les ressources adaptées aux réalités des femmes est donc d'autant plus importante que les femmes, confrontées au manque d'alternatives, choisissent par manque d'option de rester dans des environnements violents ou de s'exposer à des endroits non sécuritaires, résultant en leur invisibilisation et à une détérioration de leur santé physique et psychologique.

C'est en **appliquant l'analyse différenciée selon les sexes dans une approche intersectionnelle (ADS+)** au moment de réfléchir les services en itinérance, notamment les critères et les conditions des financements, qu'on fera une réelle différence pour les femmes. Les impacts qu'auront les services déployés sur les femmes doivent être considérés en amont pour agir de manière efficace et non pas en aval pour minimiser les conséquences. Il est également urgent d'**agir sur les divers facteurs de préventions** : agir contre la violence faite aux femmes, offrir du logement social, mettre en place des mesures concrètes afin de lutter contre la pauvreté des femmes, lutter contre le racisme systémique, lutter contre la judiciarisation des travailleuses du sexe, etc.

²³ Partenariat pour la prévention et la lutte à l'itinérance des femmes, « Femmes et itinérance en 2019 », 2019, <https://lesmaisonsdelancre.org/wp-content/uploads/2019/11/Dossier-de-presse-Femmes-et-itinerance-en-2019.pdf>

Une offre réduite de lits d'hébergement d'urgence permanents à Montréal

Depuis quelques années, les refuges traditionnels ont entamé un virage vers l'approche *Housing first*, transformant ainsi graduellement des lits d'hébergement d'urgence en lits conditionnels à une démarche pour intégrer un logement. Ce changement s'est accéléré et confirmé durant la crise sanitaire. Pour compenser la fermeture de lits dans les dortoirs et pour faire face à une augmentation des besoins en contexte de crise sanitaire et de crise du logement, des réponses temporaires d'hébergement d'urgence se sont mises en place avec des fonds d'urgence ponctuels et dans des lieux souvent mal adaptés et très coûteux. Ce type d'espace développé à grande échelle amène aussi son lot de défis en matière de sécurité, d'accessibilité et de prévisibilité pour les personnes qui les fréquentent et les organismes qui les opèrent. Le virage *Housing first* des refuges traditionnels et le manque d'investissement adéquat pour pallier la perte de places sont importants et extrêmement préoccupants. Le gouvernement doit **prévoir des investissements pour le développement d'infrastructures et du financement récurrent permettant le développement de 24/7 permanents et adaptés aux besoins variés des personnes mal desservies présentement.**

Jeunes

Parmi les problématiques vécues par les jeunes, on note entre autres la faible scolarisation, un marché de l'emploi de plus en plus spécialisé, la difficulté d'avoir accès à un logement abordable, les problèmes de dépendance et la détresse psychologique²⁴. La sortie des centres jeunesse est une étape difficile pour de nombreux jeunes: un jeune sur cinq a vécu une forme d'itinérance visible depuis leur sortie de placement²⁵.

Pour plusieurs jeunes, les organismes communautaires sont des points d'ancrage où ils peuvent retrouver une communauté et un encadrement nécessaire. Face au manque criant de ressources en santé mentale et au niveau de besoins spéciaux, les organismes communautaires sont souvent le seul recours possible pour les jeunes à la recherche de services. Nous recommandons que les organismes en itinérance qui travaillent avec cette population soient financés à la mission et à la hauteur de leurs besoins.

Près du quart des personnes en situation d'itinérance à Montréal sont des jeunes de 18 à 30 ans²⁶.

²⁴ RAPSIM, « L'itinérance à Montréal: au-delà des chiffres », 2016, http://rapsim.org/wp-content/uploads/2020/02/Itine%CC%81rance-a%CC%80-Montre%CC%81al-version-pdf_compressed.pdf à la page 27.

²⁵ CREVAJ, « Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte » 2019, <http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/11/Consultez-le-rapport-en-cliquant-ici.pdf>

²⁶ Comité jeunes et familles vulnérables de la région de Montréal « L'itinérance jeunesse : L'importance de la transition à la vie adulte lors d'un passage à la protection de la jeunesse », 2019,

La prévention est essentielle au niveau de l’itinérance jeunesse. Le gouvernement du Québec doit **faire preuve de plus de flexibilité** pour les jeunes qui souhaitent retourner aux études en finançant le développement de programmes d’employabilité adaptés, en permettant la conciliation travail/école et en priorisant la souplesse quant à la compatibilité des prestations d’aide sociale avec un retour aux études. Il doit aussi **prioriser une intervention rapide en santé mentale** en renforçant la prévention dans les écoles et en augmentant les ressources dans les CLSC pour que les familles vulnérables aient accès à des ressources abordables et adaptées à leurs besoins²⁷. En itinérance jeunesse, l’urgence est beaucoup plus coûteuse que la prévention, et l’accès à des services en santé et services sociaux est primordial.

Personnes LGBTQ+

Les personnes LGBTQ+ en situation d’itinérance vivent des discriminations et des défis particuliers. En amont, les personnes LGBTQ+, devant composer avec des discriminations systémiques et des barrières à l’emploi, ont des revenus moins élevés que les personnes hétéro-cisgenres et sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté²⁸. Lorsqu’en situation d’itinérance, elles sont plus à risque que leurs pairs hétéro-cisgenres de subir des actes discriminatoires, de vivre des violences physiques et sexuelles liées à leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, de s’engager dans des comportements sexuels à risque et d’avoir des troubles de santé mentale²⁹.

40% des jeunes en situation d’itinérance s’identifient comme étant LGBTQ+³⁰.

Concrètement, ces enjeux et discriminations systémiques réduisent leurs options lorsqu’elles recherchent de l’hébergement, du logement ou encore des services de santé. Les organismes manquent de ressources financières et humaines pour adapter les services à leurs besoins. En effet, la plupart des ressources en hébergement sont genrées pour hommes ou femmes, et les expériences dans les ressources mixtes sont souvent décrites comme peu sécuritaires et accueillantes pour les personnes LGBTQ+. Afin de mieux répondre aux besoins particuliers de cette population, il est

https://rsiqtest.files.wordpress.com/2020/02/mecc81moire_itinerance_jeunesse_final.pdf à la page 1. Les données ont été recueillies lors du dénombrement de 2018, qui ne donne qu’un aperçu incomplet de l’itinérance à un moment donné dans le temps.

²⁷ Coalition Jeunes+, « Plan d’action interministériel en itinérance 2021-2026- La prévention de l’itinérance jeunesse passe avant tout! », communiqué 2021, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/plan-d-action-interministeriel-en-itinerance-2021-2026-la-prevention-de-l-itinerance-jeunesse-passe-avant-tout--875153360.html>.

²⁸ Badgett, M.V. et al. (2013). New Patterns of Poverty in the Lesbian, Gay, and Bisexual Community. The Williams Institute. <https://escholarship.org/uc/item/8dq9d947>.

²⁹ Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+, « Pratiques d’ouverture envers les jeunes LGBTQIA2S en situation d’itinérance », 2019, <https://coalitionjeunesse.org/wp-content/uploads/2019/11/guide-itinerance-nov2019-final.pdf> à la page 14.

³⁰ Homeless Hub, « Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Transsexual, Queer, Questioning and Two-Spirit (LGBTQ2S) », <https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/population-specific/lesbian-gay-bisexual-transgender-transsexual-queer>.

nécessaire à la fois de **financer des programmes pour assurer l’inclusivité et l’adaptabilité des ressources déjà en place** tout en **développant de nouvelles ressources en hébergement et en santé** ciblant spécifiquement les personnes LGBTQ+ en situation d’itinérance, comme cela s’est fait ailleurs au Canada³¹.

Personnes qui consomment, personnes âgées et aux prises avec des problématiques de santé mentale

Il continue d’exister d’importantes barrières à l’accès aux soins de santé pour les personnes en situation d’itinérance : discriminations à l’accès, exclusion des services réguliers, manque d’adaptabilité des services, continuité des soins difficiles dans des conditions d’itinérance et complexité des structures et du fonctionnement du réseau pour les personnes marginalisées, qui consomment des substances, qui ont des troubles de santé mentale et/ou qui sont désaffiliées socialement. Par exemple, les personnes âgées en situation d’itinérance qui consomment rencontrent des difficultés à sortir de la rue, notamment lors de la recherche d’une place en CHSLD, qui ne sont pas adaptés pour les accueillir.

Il y a donc un manque d’alternatives pour les personnes qui consomment des drogues, alors que les places à haut seuil d’acceptabilité sont encore trop limitées parmi les ressources d’hébergement d’urgence déployées. Les personnes utilisatrices de drogues peuvent avoir plus de difficultés à trouver une place parce qu’elles ne sont pas acceptées lorsqu’elles présentent des signes d’intoxication. Plusieurs ne s’y sentent pas en sécurité parce qu’elles doivent se cacher pour consommer ou subir les effets du sevrage, se débarrasser de leur matériel de consommation, voire de leurs trousse de naloxone, et que les employé-es ne sont pas toujours bien formé-es pour intervenir de façon adéquate et rapidement en cas de surdoses. Stigmatiser les personnes qui consomment contribue à la hausse des surdoses, mortelles et non mortelles³².

« Les personnes qui consomment des drogues subissent encore de la stigmatisation dans certaines installations d’urgence. Ces mêmes personnes préfèrent être dans la rue plutôt que de subir d’autres préjugés à leurs égards. »

Les enjeux d’accès aux services en santé mentale pour les personnes itinérantes sont majeurs et persistent dans le temps. S’ils existaient avant la pandémie, la situation actuelle ne fait qu’accentuer les barrières et difficultés. La réalité est que les personnes en situation d’itinérance

³¹ Société canadienne d’hypothèque et de logement, « Enjeux et besoins liés au logement des personnes LGBTQ2S+ », 2019, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/blog/2019-housing-observer/lgbtq2s-housing-needs-challenges>.

³² Réseau d’aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal et Table des organismes montréalais de lutte contre le SIDA, Itinérance: 2 décès en moins de 10 jours à Montréal - Le milieu demande l’ouverture urgente d’édicules de métros“, communiqué, 2022, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/itinérance-2-décès-en-moins-de-10-jours-a-montreal-le-milieu-demande-l-ouverture-urgente-d-edicules-de-metros-849091564.html>.

se voient souvent confrontées à des impasses, de la discrimination et des refus lorsqu'elles se rendent à des services de santé auxquels elles devraient avoir droit. Le gouvernement du Québec doit travailler à rendre accessible pour les personnes en situation d'itinérance des services en santé mentale à formules variées, fondées sur l'écoute et l'acceptation profonde de la personne ainsi que le respect des logiques et de sa stratégie de vie³³. Il doit aussi prendre sa responsabilité quant à l'accessibilité des soins de santé physique et travailler à réduire les barrières qui empêchent les personnes en situation d'itinérance d'y avoir accès.

Secteurs éloignés du centre-ville

Le manque de services pour les personnes en situation d'itinérance dans les parties excentrées de Montréal a des répercussions concrètes à la fois sur les personnes concernées que sur les organismes en itinérance oeuvrant dans ces secteurs. Dans les quartiers éloignés du centre-ville, les organismes doivent souvent se débrouiller pour pallier le manque de services du secteur public en mobilisant leurs propres ressources. Alors qu'ils sont déjà cruellement sous-financés, ils doivent s'adapter et développer des services, notamment en termes de santé physique et mentale, dont ils n'ont pas les moyens ni les ressources humaines pour mener. C'est ainsi que les intervenants·es, déjà en sous-effectifs, doivent rapidement apprendre à composer avec des problématiques complexes qui nécessiteraient des formations approfondies.

En parallèle, les personnes en situation d'itinérance qui sont à la recherche de services dans des secteurs plus éloignés pâtissent du manque de ressources adaptées. Les lacunes dans la formation des personnes travaillant dans les hôpitaux et dans les services de santé pour bien accueillir et intervenir auprès des personnes en crise rendent les services inadaptés. Le manque de formation des intervenants·es dans le système de santé et dans les organismes communautaires est particulièrement problématique pour les usagers·ères de drogues, pour qui une intervention adéquate est primordiale pour leur santé et leur vie.

Les conséquences de ces lacunes sont multiples, passant de l'épuisement des travailleurs·euses communautaires qui doivent répondre à une hausse et une complexification constantes de la demande avec peu de ressources, au déracinement des personnes en situation d'itinérance qui doivent souvent se résigner à se rapprocher du centre-ville, s'éloignant de leur communauté et de leur mince filet social³⁴. Pour les organismes communautaires qui travaillent dans les secteurs plus éloignés du centre-ville, **la concertation et le développement de partenariats avec le secteur de**

³³ RAPSIM, « Nous ne sommes pas tous égaux devant la crise ! Mémoire déposé dans le cadre des Consultations concernant les effets de la pandémie sur la santé mentale », 2021, <http://rapsim.org/wp-content/uploads/2021/02/cons.msss-rapsim2021-ver1.pdf> à la page 15.

³⁴ Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'île, « Investir dans une approche globale pour lutter à la pauvreté et l'itinérance », 2021, https://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2022-2023/memoires/Memoire_AJOI.pdf à la page 8.

la santé et des services sociaux sont indispensables pour pouvoir répondre aux besoins des personnes en situation d’itinérance. Une **augmentation du financement à la mission et l’injection de sommes en logement et hébergement à l’image des besoins diversifiés** sont **nécessaires pour assurer la sécurité et le bien être des personnes de ces secteurs.**

Au vu de ces différents constats, nous recommandons que le prochain budget prenne en considération dans chacune de ses sections les impacts des politiques économiques sur les personnes en situation de pauvreté, avec une attention particulière pour les personnes en situation d’itinérance ou à risque de l’être. Les besoins variés des personnes en situation d’itinérance à Montréal doivent toujours être pris en compte dans l’allocation de fonds et dans la mise en place de programmes les visant de près ou de loin. Le gouvernement du Québec gagne à investir en amont de l’itinérance et à planifier les financements sur le long terme.

Nos recommandations

Appliquer les principes de l'ADS+ dans la rédaction du budget, en portant une attention particulière sur les impacts des politiques économiques sur les personnes en situation d'itinérance;

Investir massivement dans le développement d'infrastructures afin de permettre le déploiement de ressources d'hébergement d'urgence permanentes à Montréal;

Réaliser rapidement les 7000 logements sociaux programmés dans AccèsLogis qui ne sont pas encore construits;

Annoncer dès maintenant la **poursuite du programme AccèsLogis** et **financer une nouvelle programmation de 10 000 logements sociaux par année**;

Investir rapidement en soutien communautaire en logement social à la hauteur de minimum 10 millions \$ pour Montréal et 30 millions \$ pour l'ensemble du Québec et ce, annuellement;

Élargir le programme de revenu de base pour qu'il soit accessible à toutes les personnes en situation de pauvreté, incluant l'ensemble des personnes assistées sociales et les personnes ayant des revenus d'emplois inférieurs à la MPC;

Augmenter le salaire minimum à 18\$ de l'heure pour une réelle sortie de la pauvreté;

Augmenter les prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent au minimum les besoins de base;

Augmenter le financement de base de 100M\$ pour les organismes communautaires financés au PSOC à Montréal. Dans le secteur de l'itinérance seulement, les besoins en matière de rehaussement se chiffrent à 25M\$;

Développer, augmenter et adapter l'offre de services en santé et en services sociaux et les rendre accessibles aux populations vulnérables.

Références

Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'île, « Investir dans une approche globale pour lutter à la pauvreté et l'itinérance », 2021, https://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2022-2023/memoires/Memoire_AJOI.pdf

Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+, « Pratiques d'ouverture envers les jeunes LGBTQIA2S en situation d'itinérance », 2019, <https://coalitionjeunesse.org/wp-content/uploads/2019/11/guide-itinerance-nov2019-final.pdf>.

Coalition Jeunes+, « Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026- La prévention de l'itinérance jeunesse passe avant tout! », communiqué 2021, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/plan-d-action-interministeriel-en-itinerance-2021-2026-la-prevention-de-l-itinerance-jeunesse-passe-avant-tout--875153360.html>.

Collectif pour un Québec sans pauvreté, « Communiqué conjoint Lancement de la campagne Minimum 18\$ », décembre 2021, <https://www.pauvrete.qc.ca/minimum18-lancement/>

Comité jeunes et familles vulnérables de la région de Montréal « L'itinérance jeunesse : L'importance de la transition à la vie adulte lors d'un passage à la protection de la jeunesse », 2019, https://rsiqtest.files.wordpress.com/2020/02/mecc81moire_itinerance_jeunesse_final.pdf.

CREVAJ, « Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte », 2019, <http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/11/Consultez-le-rapport-en-cliquant-ici.pdf>

Front commun des personnes assistées sociales du Québec, « Déclaration: Le Programme de Revenu de base, un minimum pour sortir de la pauvreté! », <http://fcpasq.qc.ca/declaration/>

Gouvernement du Québec, « Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social », 2007, <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/centredoc/NS19808.pdf>

Gouvernement du Québec, « Ensemble pour prévenir la rue et en sortir: Politique nationale de lutte à l'itinérance », 2014, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

Gouvernement du Québec, « Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 », 2021, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-846-01W.pdf>

Homeless Hub, « Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Transsexual, Queer, Questioning and Two-Spirit (LGBTQ2S) », <https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/population-specific/lesbian-gay-bisexual-transgender-transsexual-queer>.

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, « Le revenu viable 2021: pour une sortie de pandémie sans pauvreté », avril 2021, <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2021-pour-sortie-pandemie-sans-pauvrete/>

Les Affaires, « Le logement social, une promesse négligée de la CAQ », janvier 2021, <https://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/general/le-logement-social-une-promesse-negligee-de-la-caq/622459>

Les banques alimentaires du Québec, « Bilan-Faim Québec 2021 », 2021, https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/10/BAQ_BilanFaim_2021_Final.pdf

L'OMHM en chiffres, <https://www.omhm.qc.ca/fr/a-propos-de-nous/lomhm-en-chiffres>

Partenariat pour la prévention et la lutte à l'itinérance des femmes, « Femmes et itinérance en 2019 », 2019, <https://lesmaisonsdelancre.org/wp-content/uploads/2019/11/Dossier-de-presse-Femmes-et-itine%CC%81rance-en-2019.pdf>.

Radio-Canada « « On est épuisés, on est en colère » : le milieu communautaire interpelle Québec », 2022, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1860337/financement-sante-services-organismes-communautaires-montreal>

Radio-Canada, « L'errance mortelle des Autochtones au square Cabot », 2019, <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1323552/autochtones-square-cabot-itinerance-inuit-morts>.

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, « Les loyers explosent: enquête sur le prix des logements à louer au Québec », 2021, <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Les-loyers-explosent.pdf>.

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, « 100 millions \$ de plus pour les organismes communautaires de Montréal en santé et services sociaux (PSOC) : UN INCONTOURNABLE », 2022, <https://riocm.org/wp-content/uploads/2022/02/2022-memoire-prebudgetaire-RIOCM.pdf>

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal et Table des organismes montréalais de lutte contre le SIDA, « Itinérance: 2 décès en moins de 10 jours à Montréal - Le milieu demande l'ouverture urgente d'édicules de métros », communiqué, 2022, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/itinerance-2-deces-en-moins-de-10-jours-a-montreal-le-milieu-demande-l-ouverture-urgente-d-edicules-de-metros-849091564.html>.

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, « La campagne 4 murs ce n'est pas assez est de retour », communiqué, janvier 2020, <https://rapsim.org/2020/02/03/la-campagne-4-murs-ce-nest-pas-assez-est-de-retour/>

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, « L'itinérance à Montréal: au-delà des chiffres », 2016, http://rapsim.org/wp-content/uploads/2020/02/Itine%CC%81rance-a%CC%80-Montre%CC%81al-version-pdf_compressed.pdf

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, « Nous ne sommes pas tous égaux devant la crise ! Mémoire déposé dans le cadre des Consultations concernant les effets de la pandémie sur la santé mentale », 2021, <http://rapsim.org/wp-content/uploads/2021/02/cons.msss-rapsim2021-ver1.pdf>

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal, « Analyse des données de recherche, des écarts et recommandations Pour informer le développement d'une stratégie pour la sécurité, le bien-être et l'appartenance des personnes autochtones en situation d'itinérance (ou à risque de l'être) à Tiohtià:ke / Région du Grand Montréal », 2020.

Société canadienne d'hypothèque et de logement, « Enjeux et besoins liés au logement des personnes LGBTQ2S+ », 2019, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/blog/2019-housing-observer/lgbtq2s-housing-needs-challenges>

Société d'habitation Québec, « Programme d'habitation abordable Québec », 2022, http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme_dhabitation_abordable_qubec.html

Statistiques Canada, « Indice des prix à la consommation, octobre 2021 », novembre 2021, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/211117/dq211117a-fra.htm>

Annexe 1 - Les 110 membres du RAPSIM

Abri d'espoir
Auberge communautaire du Sud-Ouest (ACSO)
Action Autonomie
Association pour la Défense des Droits sociaux du Montréal métropolitain (ADDSMM)
À deux mains/Head & Hands
Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)
Anonyme (L')
Antre-jeunes de Mercier-Est (L')
Architecture sans frontières
Arrêt-Source (L')
Association Bénévole Amitié
Association Logement Amitié
Atelier Habitation Montréal
Auberge du cœur Habitations l'Escalier de Montréal
Auberge Le Tournant
Auberge Madeleine
Avenue hébergement communautaire (L')
Bâtir son quartier
Bureau de consultation jeunesse (BCJ)
Boulot Vers...
Corporation Brin d'Elles (Saint-Laurent et Saint-Michel)
CACTUS
Carrefour familial Hochelaga
Centre Booth de l'Armée du Salut
Centre d'aide aux personnes atteintes de l'hépatite C (CAPAHC)
Centre d'amitié autochtone de Montréal
Centre communautaire Petite-Côte
Centre de jour Saint-James
Centre de soir Denise Massé
Centre Naha
Chaînon (Le)
Chambreclerc
Chez Doris
Christ Church Cathedral
Cirque Hors Piste
Clinique Droits Devant
Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+
Comité BAILS
Comité logement Ville-Marie
Comité social Centre-Sud
Dans la rue
Dîners St-Louis
Diogène
Dopamine
En Marge 12-17
Entraide-Logement
Escale Famille Le Triolet
Exeko
Face à face
Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal (Le) (FJTMM)
Groupe d'entraide à l'intention des personnes séropositives et itinérantes (GEIPSI)
Groupe Information Travail (G.I.T.)
Groupe CDH
Groupe Paradoxe
HAPOPEX
Hébergement La Casa Bernard Hubert
InfoLogis de l'est de Montréal
Information alimentaire Centre-Sud
Itinéraire (L')
Logifem
Logis Phare
Logis Rose-Virginie
Ma Chambre inc.
Maison Benoit Labre
Maison des amis du Plateau
Maison d'Hérelle
Maisons de l'Ancre
Maison l'Exode
Maison du Partage d'Youville
Maison du Pharillon
Maison Grise de Montréal
Maison Lucien l'Allier
Maison Marguerite
Maison St-Dominique
Maison St-Jacques
Maison Tangente
Marie Debout, Centre de femmes
Hochelaga-Maison neuve
Médecins du Monde — Projet Montréal

Méta d'Âme	Sac à Dos
MultiCaf	Saint-Michael Mission
Œuvres de St-Jacques	Sentier urbain
PACT de Rue	Service d'Hébergement St-Denis
P.A.S. de la rue	Sidalys
Passages	Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM)
PIAMP	Société John-Howard (programme Chez nous!)
Plein milieu	Spectre de rue
Projet Autochtones du Québec	Stella
Projet Genèse	Travail de rue et action communautaire —
RAP jeunesse	TRAC
Refuge des Jeunes	Valoristes, coopérative de solidarité (Les)
Réseau Habitation Femmes	Vilavi
RESAC (Les Habitations du Réseau de l'Académie)	Villa Exprès pour toi
Ressources Jeunesse de Saint-Laurent	Y des femmes de Montréal (YMCA)
REZO	Y.M.C.A. (programme Premier Arrêt)
Rue des Femmes (La)	



Février 2022

1431, rue Fullum, suite 203
Montréal, Québec H2K 0B5
514 879-1949
info@rapsim.org